

ment tant à Wellington qu'à Canberra. On ne saurait prédire quel effet ces changements pourront avoir sur les objectifs canadiens en Australasie. Pendant l'année, ceux-ci visaient entre autres le développement des relations économiques et l'expansion du commerce, surtout la vente de produits manufacturés et transformés, l'encouragement au tourisme, l'investissement de capitaux canadiens et une meilleure compréhension en Australie et en Nouvelle-Zélande des politiques et des priorités du Canada.

De nombreux échanges de toutes sortes ont eu lieu entre le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande en 1972, ainsi que des entretiens sur une gamme variée de questions, facilités par les liens étroits qui existent entre les trois pays. Le Canada prête aux affaires du Sud-Est asiatique une attention du même ordre que celle de ces deux puissances du Pacifique Sud, et il est en butte à plusieurs problèmes qui confrontent aussi l'Australie, surtout en matière de développement des ressources et d'exploitation des richesses minérales.

Pendant l'année, le Canada a reçu la visite du Juge en Chef de la Nouvelle-Zélande, sir Richard Wild; du ministre de l'Environnement, des Aborigènes et des Arts de l'Australie, l'honorable Peter Howson; du ministre de la Santé, sir Kenneth Anderson; du premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, ainsi que de plusieurs autorités, journalistes et hommes d'affaires des deux pays. Parmi les Canadiens qui se sont rendus en Australie et en Nouvelle-Zélande, on comptait de nombreux hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux. Des unités de notre Marine de guerre ont également fait relâche dans quelques ports du Pacifique Sud, y compris Auckland et Sydney.

### **Japon**

En ce qui a trait à nos intérêts nationaux, le Japon occupe une position particulièrement importante dans la région asiatique et du Pacifique. Quant aux objectifs canadiens au Japon, nos efforts ont surtout porté sur les aspects économiques et commerciaux de nos relations. Quoique toujours valable, cette tendance doit être dorénavant envisagée en fonction d'un objectif supérieur visant à élargir nos relations bilatérales en accordant plus d'importance aux aspects politiques

entre autres. En 1972, le Canada s'est donc employé à acquérir une plus grande part du marché japonais, particulièrement au secteur des produits manufacturés et transformés, à stimuler l'intérêt des Japonais et leur connaissance du Canada grâce à des échanges de renseignements et de personnes, et à favoriser la croissance économique et l'évolution culturelle du Canada au moyen de programmes d'immigration et de main-d'œuvre.

En janvier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, visitait le Japon à la tête d'une mission commerciale, composée d'environ 35 hauts fonctionnaires et hommes d'affaires, en vue d'y accroître le marché des produits manufacturés et transformés au Canada. Même si, en chiffres absolus, nos exportations de ces produits au Japon ont augmenté en 1972, on n'a guère constaté de changement en ce qui concerne le pourcentage des exportations globales. Il convient de noter que les cinq plus grandes sociétés commerciales du Japon ont envoyé des missions d'étude au Canada peu de temps après la visite de cette mission canadienne.

Importante également a été la visite faite au Japon par l'honorable Alastair Gillespie, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, laquelle avait pour objet de préparer la voie à des échanges plus nombreux d'experts en sciences et en technologie. On escomptait en retour la visite d'une mission japonaise, ces échanges devant aboutir ultérieurement à l'élaboration de programmes mutuellement avantageux dans divers domaines.

En septembre, des hauts fonctionnaires canadiens se sont rendus en groupe à Tokyo pour s'y entretenir avec leurs homologues japonais de politiques à long terme dans la région du Pacifique et dans le reste du monde. En outre, bon nombre de missions techniques, commerciales et autres ont échangé des visites dont le principal but était d'élargir et d'approfondir la compréhension mutuelle entre les deux pays. On reconnaît à présent qu'il est indispensable dans l'intérêt même des Canadiens de formuler et d'appliquer à l'égard du Japon des politiques nettement définies et bien coordonnées, et que ces politiques doivent être clairement expliquées aux Japonais.